



PERMIS B

LES ENJEUX DE LA FORMATION A LA CONDUITE

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, c'est pourquoi vous serez guidé tout au long de votre formation par un enseignant diplômé de la sécurité routière.



LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

Dans un premier temps une évaluation de départ préalable à la conduite est effectuée afin d'estimer le nombre d'heures nécessaires pour obtenir le permis de conduire.

Le programme est composé de 4 compétences :

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre en sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs, vous aideront à atteindre les compétences définies et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Les cours et corrections des tests sont effectués par des enseignants diplômés.

Vous pourrez également vous entraîner en ligne avec votre code d'accès fourni à l'inscription.

Avant de pouvoir commencer la conduite il vous faudra atteindre un niveau correct au code de la route, (hors stage accéléré où vous alternerez la théorie et la pratique).

Vos leçons de conduite se feront généralement avec deux enseignants de la conduite.

Les 6 à 8h premières de conduite se font par leçons de conduite de 1 heure et ensuite vous passerez généralement à des leçons de 2 heures

Pour la première compétence vous évoluerez dans un trafic nul voire faible. Pour la suite de la formation nous accéderons à de plus grande ville afin de pouvoir travailler les autres compétences. Vous pourrez être confronté à diverses situations et conditions selon la période. Tels que la conduite en présence de pluie, brouillard, neige et nuit.



LES CONDITIONS DE PASSAGE A L'ÉPREUVE THEORIQUE

DU CODE DE LA ROUTE

Une fois le niveau atteint nous vous indiquerons la marche à suivre afin de passer l'examen.

Il vous faudra obtenir un minimum de 35 bonnes réponses sur 40 questions afin d'obtenir votre code de la route.

Les résultats vous sont directement envoyés sur votre boîte mail dans les heures qui suivent l'examen. Il faudra nous fournir une copie du résultat.

LES CONDITIONS DE PASSAGE DE L'ÉPREUVE PRATIQUE

DU PERMIS DE CONDUIRE

Une fois le niveau atteint vous serez présenté à l'épreuve pratique du permis de conduire et accompagner par votre formateur.

Voici son déroulement :

L'épreuve pratique dure 32 minutes dont au moins 25 minutes de conduite effective.

Vous serez évalué par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- Réaliser deux manœuvres différentes, dont au moins en marche arrière et une à son initiative ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question sur les premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesses s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.


L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui fixent les modalités.



Cette évaluation consiste à faire un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage des responsabilités fortes.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)											
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Date : Le jour J</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Candidat</td> </tr> <tr> <td>L'expert(e) : VidéoPermis</td> <td>Nom :</td> </tr> <tr> <td>Codes spécifiques :</td> <td>Prénom(s) :</td> </tr> <tr> <td></td> <td>NEPH :</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Catégorie : B</td> </tr> </table>	Date : Le jour J	Candidat	L'expert(e) : VidéoPermis	Nom :	Codes spécifiques :	Prénom(s) :		NEPH :		Catégorie : B
Date : Le jour J	Candidat										
L'expert(e) : VidéoPermis	Nom :										
Codes spécifiques :	Prénom(s) :										
	NEPH :										
	Catégorie : B										

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord.								
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
Sous-totaux								
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								
Courtoisie								
Total général								

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical



Explications de la grille d'évaluation :

Notation :

- E (erreur éliminatoires) Le candidat peut être éliminé dans 2 cas :
 - La sécurité n'est pas assurée ;
 - Il commet une infraction : Circulation à gauche sur une chaussée à double sens, franchissement d'une ligne continue, circulation sur une bande d'arrêt d'urgence ou voie réservée, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt et circulation en sens interdit .

- 0 : La compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer

- 1 : La compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée

- 2 : La compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable.

- 3 : La compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Des points complémentaires peuvent être attribués pour les attitudes du candidat envers les autres usagers (courtoisie) et la conduite économique. Elle compte 1 point chacune si leur acquisition est jugée suffisante.

Le permis est noté sur 31 points. Le candidat devra obtenir un minimum de 20 points pour obtenir son permis de conduire.

Vous serez obligatoirement accompagné par un enseignant de la conduite diplômé ou éventuellement par un élève stagiaire en cours de formation du Titre professionnel ECSR.

A la fin de l'examen l'enseignant présent vous fera un compte rendu de l'examen et vous donnera son avis sur le résultat.

Les résultats de l'épreuve en circulation sont visibles sur le site RDV Permis dès le lendemain de votre examen, il faudra au préalable avoir créé votre compte.

Ce document est porté à la connaissance du public à sa demande.